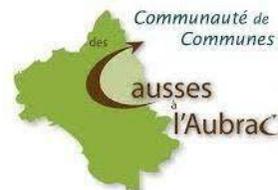


L'Aveyron
se bouge!

C.P.A.T.

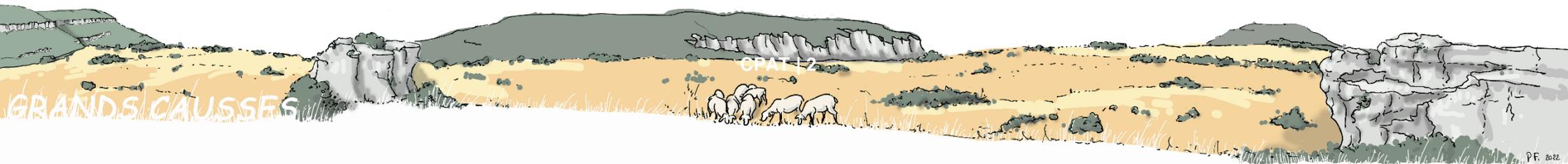
CONTRAT DE PROJETS AVEYRON TERRITOIRES

Communauté de communes
Des Causses à l'Aubrac



Sommaire

Qu'est ce qu'un C.P.A.T ?	3
Les éditos	4
Les éléments de contexte	5
Le Département sur le territoire Des Causses à l'Aubrac	7
Les enjeux du territoire Des Causses à l'Aubrac	9
Les projets du territoire Des Causses à l'Aubrac	12
L'accompagnement du Département	13
Pour aller plus loin	26
Les signataires	27



Qu'est ce qu'un C.P.A.T.?



Le Département, investi des solidarités humaines et territoriales, souhaite à travers son projet départemental « l'Aveyron se bouge », renforcer sa mobilisation en faveur du développement des territoires aveyronnais. Doté de nombreuses compétences, d'une offre d'ingénierie territoriale et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants qui contribuent au développement des territoires, à leur équilibre et à la cohésion sociale, le Département entend être acteur de l'aménagement du territoire aux côtés des communes aveyronnaises et de leurs groupements. Pour ce faire, il souhaite, autant que possible, apporter des réponses aux questionnements des communes et des intercommunalités et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets à l'appui de partenariats techniques et financiers.



Le partenariat

Entre

-

Le Département de l'Aveyron

représenté par son
Président,
M. Arnaud Viala

-

d'une part,



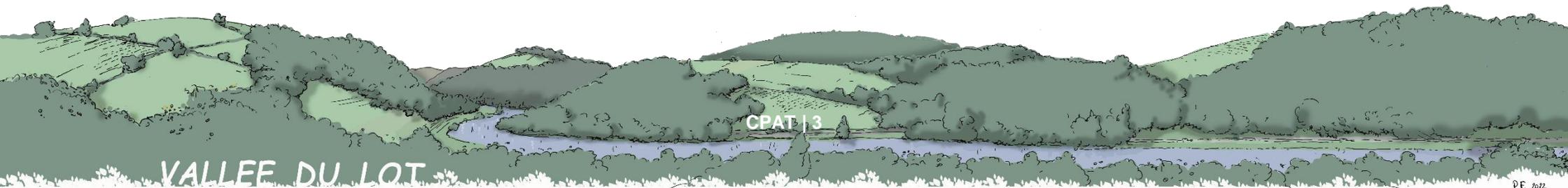
Et

-

La Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac

Représentée par son Président,
M. Christian Naudan

d'autre part.



LES ÉDITOS



**Arnaud Viala,
Président du
Département.**

Travailler en partenariat avec les acteurs locaux est le fer de lance du Département de l'Aveyron et de notre projet. Nous savons que pour réussir, l'Aveyron a besoin de tous et de chacun.

Afin d'apporter une réponse plus adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire, et de ciseler une vraie synergie entre le Département et ses partenaires une nouvelle génération de contrats en faveur des collectivités et de leurs établissements publics est proposée dans le cadre de notre stratégie globale : le Contrat de Projets Aveyron Territoires, CPAT.

Ce contrat privilégie l'écoute, l'accompagnement, et la cohésion.

Il est fondé sur une volonté de construire ensemble une vision partagée de chaque territoire et de ses enjeux, afin de calibrer une réponse précise, efficace et ambitieuse.

Nous y mobilisons toutes les compétences de nos services et y mettons nos savoir-faire et tout notre cœur.

Il reflète notre volonté d'œuvrer main dans la main avec vous, élus locaux, à travers les services et agences du Département, notamment Aveyron Ingénierie.

Cet accompagnement de vos projets structurants participe à l'attractivité globale et à la richesse de vie du Département de l'Aveyron.

La Communauté de Communes Des Causses à l'Aubrac s'est également lancée dans cette démarche et je suis particulièrement heureux de cette nouvelle signature.



**Christian Naudan,
Président de la Communauté de
communes
Des Causses à l' Aubrac**

A l'heure où la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac achève sa structuration et met en œuvre des projets d'envergure, le partenariat qui se dessine avec le Département via le Contrat de Projets Aveyron Territoires revêt une dimension nouvelle.

En responsabilité de la voirie, d'une large part du secteur social, de la culture, des équipements sportifs, des déchets, de l'assainissement non collectif, des maisons médicales, la Communauté de communes intervient dorénavant dans de nombreux secteurs de la vie quotidienne, au cœur des besoins des communes et de leurs habitants.

Dans la gestion de ses compétences elle sait pouvoir compter sur le partenariat avec le Département.

Conseils, expertises, financements, depuis toujours aux côtés des élus, le Département permet le développement de nos territoires.

Dans un contexte financier contraint et incertain, le partenariat d'ingénierie technique et financière qui se construit par le Contrat de Projets Aveyron Territoires est une alliance solide, qui rend possible un aménagement équilibré de nos communes, qui contribue au renforcement de nos pôles d'excellence, qui participe enfin pleinement de l'attractivité de nos communes.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac

17 communes : Bertholène, Campagnac, Castelnau de Mandailles, Gaillac d'Aveyron, La Capelle Bonance, Laissac – Sévérac l'Église, Palmas d'Aveyron, Pierrefiche d'Olt, Pomayrols, Prades d'Aubrac, Ste Eulalie d'Olt, St Geniez d'Olt et d'Aubrac, St Laurent d'Olt, St Martin de Lenne, St Saturnin de Lenne, Sévérac d'Aveyron, Vimenet

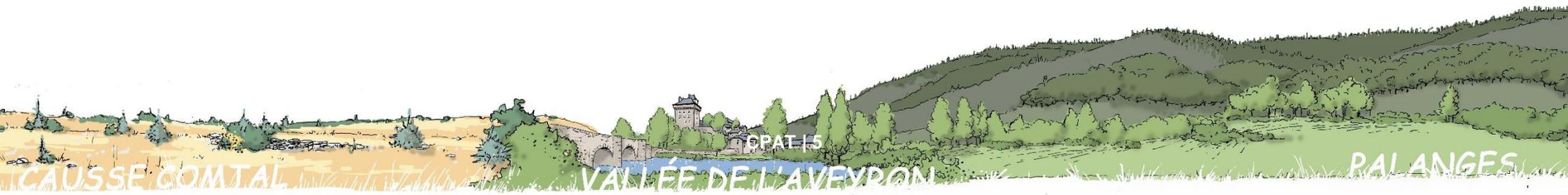
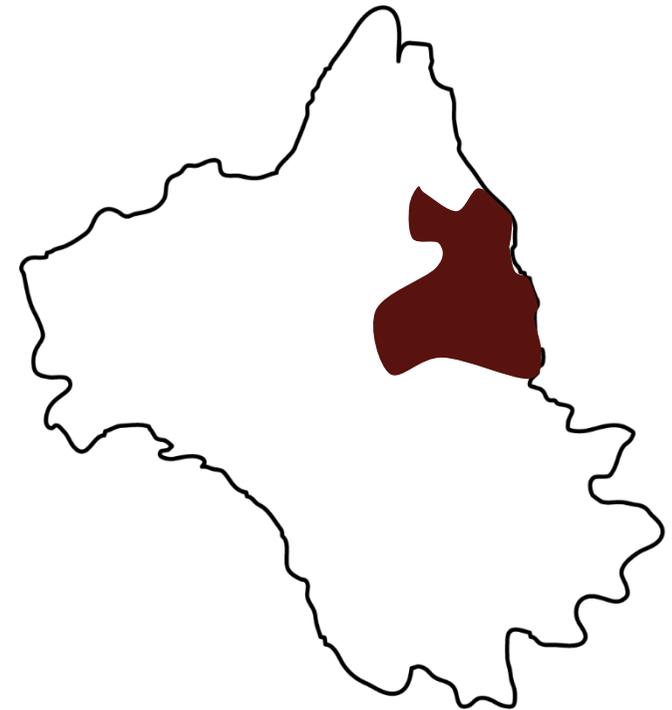
Population : 14 547 habitants (*Insee 2019*)

Densité de population : 19,6 hab/km²

Superficie : 741,50 km²

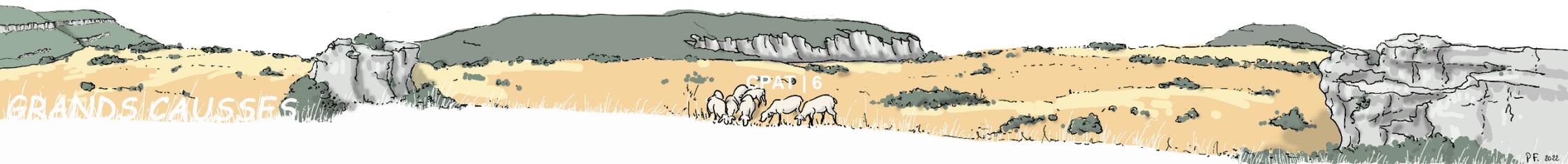
Cantons : Lot et Palanges, Tarn et Causses

Conseillers départementaux : Christian Naudan, Christine Presne, Kateline Durand, Edmond Gros



Des Causses à l'Aubrac Terre nature au cœur de l'Aveyron

- ✓ Un territoire vaste de 74 000 hectares situé au nord-est du département, où la rivière Aveyron prend sa source, s'étendant sur 2 Parcs Naturels Régionaux et marqué par des paysages variés, depuis les grands espaces de l'Aubrac au Nord, aux Grands Causses et aux vallées de l'Aveyron, du Lot et de la Serre.
- ✓ Un patrimoine historique et bâti important qui confère au territoire un attrait touristique indéniable avec les villages de caractère de la vallée du Lot tels que Sainte-Eulalie d'Olt, qui compte parmi les 10 Plus Beaux Villages de France classés de l'Aveyron, le bourg de Saint-Geniez d'Olt ou encore le village fortifié de Vimenet, la cité médiévale de Séverac-le Château, etc. De nombreux châteaux témoignent également de la riche histoire du territoire : le Château des Bourines et de Galinières, anciennes granges monastiques, les châteaux médiévaux de Séverac-le Château, Bertholène, etc.
- ✓ Une population de près de 15 000 habitants, plutôt âgée (29,9% des habitants ont plus de 65 ans contre 27,1% au niveau départemental) et dont la majorité vit seule ou en couple sans enfants (68,7%).(Insee 2019)
- ✓ Un territoire rural, comptant parmi les zones aux densités de population les plus faibles du département, organisé en 3 bassins de vie autour des principaux bourgs que sont : Laissac, Saint-Geniez d'Olt et Séverac le Château qui concentrent l'essentiel des services à la population. Ces bourgs centre sont aujourd'hui constitués en communes nouvelles, toutes trois labellisées Petites Villes de Demain.
- ✓ Un territoire traversé et desservi par 2 axes routiers structurants que sont l'A75 et la RN 88, ainsi qu'une ligne SNCF en fonctionnement : Béziers-Neussargues et une ligne Rodez-Séverac d'Aveyron en projet de réouverture. Cette situation géographique avantageuse ouvre des perspectives de développement pour le territoire notamment de par la proximité de l'A75 qui permet un accès facilité au territoire et une ouverture sur le réseau routier national. Cela représente un argument de choix pour l'installation d'entreprises.
- ✓ 17 zones d'activités réparties sur le territoire qui représentent une offre conséquente et autant d'opportunités pour l'installation de nouvelles entreprises.
- ✓ Une forte proportion de résidences secondaires (25,8% du nombre total de logements – Insee 2019) et de logements vacants et des difficultés à répondre aux demandes immobilières en termes d'accession à la propriété ou de location.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- ✓ L'offre importante en matière d'activités de pleine nature vient compléter ce positionnement sportif et constitue une caractéristique/particularité forte sur laquelle ce territoire cherche à se démarquer notamment en matière touristique. On citera le Lac de la Cisba à Séverac d'Aveyron et le Lac de Castelnau proposant des activités nautiques et de pêche, la station de Brameloup, la Vallée du Lot qui propose des activités nautiques et halieutiques, un Espace Sport Nature à Séverac l'Église, un Espace Trail, de nombreux circuits VTT et de randonnée ainsi que de nombreux prestataires d'activités. Le territoire est par ailleurs labellisé « Territoire Vélo » par la Fédération Française de cyclotourisme, témoignant de l'engagement de ce dernier sur la pratique, avec des aménagements sécurisés et dédiés au vélo (base FFC de Séverac l'Église) des équipements techniques, des services, des événements majeurs en la matière tels que le Roc Laissagais (manifestation VTT de dimension internationale) ou encore la Marmotte d'Olt. La Station de Brameloup s'apprête à renforcer cette offre puisqu'elle fait l'objet d'un projet ambitieux de restructuration vers la pratique du VTT.
- ✓ Le territoire offre également de nombreuses possibilités en termes d'accès à la culture, avec un réseau dense de 18 bibliothèques et points lectures constitués en réseau, 2 antennes du Conservatoire à Rayonnement Départemental, à Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac et Séverac-d'Aveyron et des événements culturels importants tels que le festival en Vallée d'Olt de Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac ... La Communauté de communes finance par ailleurs le fonctionnement d'une classe à horaires aménagés Musique (CHAM) au collège Jean d'Alembert de Séverac, et d'une d'une classe à horaires aménagés Théâtre au collège Denys Puech de St Geniez d'Olt, et des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle dans les écoles du territoire.
- ✓ Une forte tradition agricole qui marque encore aujourd'hui l'économie et la vie du territoire : en 2019, 16,9% des établissements du territoire sont des exploitations agricoles contre 10,8% à l'échelle du Département (*Insee - 2019*). La vie locale est marquée également par des événements phares et des rendez-vous agricoles structurants tels que la foire aux bestiaux hebdomadaire de Laissac-Séverac l'Église (2ème plus grand marché aux bestiaux de France) ou la transhumance annuelle des troupeaux bovins vers l'Aubrac. Les 2 principales productions sont les ateliers Bovins viande (42%), en grande proportion sur la Vallée du Lot et les contreforts de l'Aubrac et les ovins-caprins (31%) principalement sur les Causses et la Vallée de l'Aveyron, qui représentent à eux deux les $\frac{3}{4}$ des exploitations du territoire. (Source : AGRESTE 2020)
- ✓ Un niveau d'équipements sportifs et de loisirs très élevé qui témoigne de la tendance sportive du territoire, et de l'ambition qui y est attachée par l'intercommunalité, qui en a fait un des axes majeurs de sa stratégie d'attractivité. Ce sont pas moins de 9 stades, 3 gymnases et 4 piscines, qui sont répartis sur le territoire et permettent aux clubs sportifs locaux de fonctionner. A la charge de la Communauté de communes, ils représentent toutefois des coûts de fonctionnement importants.
- ✓ La Communauté de communes a lancé la procédure de création d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en partenariat avec ses 17 communes membres, en septembre 2021. Ce nouveau document de planification doit permettre au territoire de se doter d'une vision prospective sur les 15 prochaines années et de créer les conditions pour répondre aux grands enjeux qui l'attendent en matière d'habitat, d'équipements et de services, de développement économique, de mobilités, d'environnement, etc.

Le Département de l'Aveyron sur le territoire Des Causse à l'Aubrac

De par les compétences qui sont les siennes et la volonté politique de dispenser un service de qualité au plus près des territoires, le Département est fortement implanté sur le territoire Des Causse à l'Aubrac et mène de nombreuses politiques publiques, en direction des populations.

SA PRÉSENCE EST PROTÉIFORME

- **Humaine** par des agents « à demeure » et des permanences qui maillent le territoire,
- **Patrimoniales** par des enceintes qui lui appartiennent (Collèges, Centre d'exploitation, ...) et un linéaire de voirie départementale important,
- **Solidaire** par le financement de prestations et la mise en œuvre d'actions sociales au bénéfice des populations (handicap, autonomie, aide sociale à l'enfance, RSA, Insertion, PMI),
- **Pro-active et volontariste** par le financement d'infrastructures publiques dont le déploiement du très haut débit.



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

✓ RESEAU ROUTIER

Le Département assure l'**entretien et la modernisation** des 450 km de routes départementales qui maillent le territoire de la Communauté de communes. L'entretien est territorialisé et assuré par l'Unité Territoriale Départementale basée à Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.

Par décision ministérielle du 04/01/2023, L'Etat a transféré la **RN 88**, entre Rodez (*Le Lachet*) et l'A75 au Département qui devient ainsi Maître d'ouvrage de la poursuite de la mise à 2x2 voies de cet axe structurant pour l'Aveyron. Dans son Programme Pluriannuel d'Investissement 2022-2035, voté le 17/06/2022, le Département a fait part de sa volonté d'achever les travaux à horizon 2035.

L'aboutissement de ce projet sera décisif pour les territoires traversés par l'actuel tracé de la RN 88. Il améliorera considérablement la sécurité des usagers et des riverains, et constituera un atout majeur d'attractivité du territoire. Ce nouvel axe routier permettra d'améliorer les temps de parcours entre Rodez et l'A 75. Il favorisera un cadre de vie préservé pour les habitants des territoires traversés et offrira aux Collectivités la possibilité de repenser et d'améliorer les mobilités du quotidien (notamment les mobilités douces).

Le Département deviendra également, à compter du 1^{er} janvier 2024, responsable de l'exploitation de la RN 88 en service. Il sera donc l'interlocuteur des communes traversées pour la sécurité et la viabilité de cet axe.

✓ TRES HAUT DEBIT

En partenariat avec les Communautés de communes, le Département investit dans le déploiement de la fibre sur tout le département de l'Aveyron.

Près de 83 % de la Communauté de communes est fibré à ce jour.

✓ COLLEGES

Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, Sévérac d'Aveyron et Laissac-Séverac l'Eglise

Dans le cadre de la gestion des collèges qui lui incombe, dont notamment les collèges de Laissac, Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac et Sévérac d'Aveyron, le Département met en œuvre de nombreuses actions en faveur des collégiens et ce, dans tous les domaines de leur vie quotidienne : gestion des cantines scolaires, qualité des repas proposés, encadrement des tarifs, déploiement d'équipements numériques, organisation d'évènements culturels et sportifs, participation aux voyages pédagogiques. Des aides sont également apportées au collège privé du secteur, le collège Sacré Cœur de Laissac.

✓ ECOLES DE MUSIQUE ET DE THEATRE

Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, Sévérac d'Aveyron

Le territoire bénéficie de deux antennes locales du Conservatoire Départemental de l'Aveyron, partie intégrante de la politique culturelle déployée par le Département à destination des Aveyronnais.

✓ CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Laissac, Saint-Geniez d'Olt-et d'Aubrac, Saint Laurent d'Olt et Sévérac d'Aveyron

En sa qualité de financeur principal du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dont il assure la présidence, le Département est solidaire des Centres d'Incendie et de Secours pouvant intervenir sur le territoire des Causses à l'Aubrac.

✓ BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

Les 18 bibliothèques et points lectures implantés sur la Communauté de communes bénéficient de tous les services délivrés par la Médiathèque départementale. Dans le cadre d'un **Contrat Territoire Lecture**, la Médiathèque départementale soutient le projet de structuration du réseau des bibliothèques de la Communauté de communes et de développement des services proposés par la mise à disposition de formations et d'accompagnements, d'outils d'animation, d'une offre documentaire et de ressources numériques en ligne, ainsi que par la proposition d'actions culturelles.

✓ ACTIONS EN FAVEUR DE LA CULTURE

Le Département propose une offre culturelle très complète aux publics scolaires à travers l'offre des Itinéraires d'Education Artistique et Culturelle. Ces opérations sont également déclinées à destination de tous les publics (familles, pratiquants amateurs, publics éloignés de la culture...). La Communauté de communes a été également accompagnée par le Département pour écrire son **projet culturel de territoire**, ce travail commun devant initier une convention qui liera le Département et la Communauté de communes pour 3 ans sur les priorités qu'ils partagent en matière de culture.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



LES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

✓ PERMANENCES DES SERVICES SOCIAUX ET DE PMI

Maison des Solidarités Départementales d'Espalion

Les services sociaux et de PMI du Département assurent des permanences sur rendez-vous à Campagnac, Laissac, Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, St Laurent d'Olt, Sévérac d'Aveyron, à destination des habitants qui souhaiteraient des informations ou rencontreraient des difficultés en ce qui concerne les droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'enfance, de la famille, du logement, de la santé, de la personne âgée, du handicap ...

✓ EHPAD ET STRUCTURES POUR PERSONNES HANDICAPEES

Le Département est en charge de l'accompagnement de la personne âgée et de la personne en situation de handicap. Il déploie de nombreux dispositifs à destination de ces publics et finance en partie les établissements de prise en charge que sont notamment les EHPAD, les foyers d'accueil médicalisés (Séverac d'Aveyron) et foyers de vie (Séverac d'Aveyron et St Geniez) pour personnes en situation de handicap. Le Département finance également des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie au profit des résidents de ces établissements. Il finance enfin des prestations telles que l'aide sociale à domicile ou l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

✓ ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION *Espace Emploi Formation Causes et Aubrac*

Le Département est le financeur du Revenu de Solidarité Active et a en charge l'accompagnement des publics en insertion. Dans ce cadre, il délègue à l'**Espace Emploi Formation Causes et Aubrac** l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA du territoire. Des permanences sont assurées au sein des centres sociaux de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, Laissac – Sévérac l'Eglise, Sévérac d'Aveyron. L'Espace Emploi Formation gère également la Recyclerie Olt et Aubrac, chantier d'insertion.

✓ SERVICES D'AIDE A DOMICILE DU TERRITOIRE

ADMR du Laissagais, du Sévérageais, de Campagnac et de St Geniez d'Olt et d'Aubrac

Le Département, chef de file de l'aide à domicile, s'assure de la cohérence territoriale et de la qualité de cette offre de services par la mise en application de son Schéma Départemental de l'Aide à Domicile. Il est également partenaire de ces structures via la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

✓ POINT INFO SENIORS DES CAUSES A L'AUBRAC

Le Département a mis en place un réseau de guichets uniques dédiés à la personne âgée : lieux d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement qui proposent également des actions de prévention et d'animation sur leur territoire.

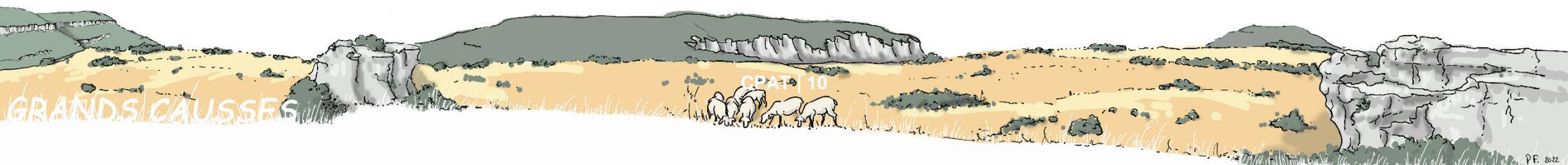
✓ PETITE ENFANCE – MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Le Département délivre les agréments, finance la formation, assure les suivis et contrôles des assistant(e)s maternel(le)s et des assistant(e)s familial(e)s. Il a également en charge l'agrément des structures petite enfance telles que les MAM qui sont actuellement au nombre de 4 sur le territoire (Bertholène, Palmas d'Aveyron, St Laurent d'Olt, Sévérac d'Aveyron)

✓ ZONE DES CAZES

Le Département préside et assure l'administration du Syndicat Mixte de gestion de la zone dont il est membre et conduit le projet qui consiste en l'aménagement de cette Zone d'Activités située à Lapanouse de Sévérac, en bordure de la RN 88.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



Les enjeux pour le territoire

ACCUEIL / ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE

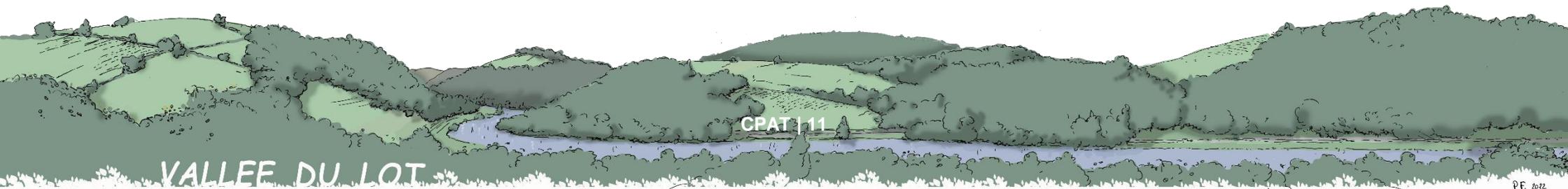
La population du territoire est vieillissante, majoritairement constituée de ménages d'une à deux personnes (Source Insee 2019). Le solde migratoire positif contribue depuis les années 2000 à maintenir la démographie mais le territoire ne gagne que très peu de population (+0,05% entre 2013 et 2019, source Insee 2019). C'est pourquoi l'accueil de nouveaux habitants est un véritable enjeu pour le territoire et la Communauté de communes en a fait un de ses axes prioritaires d'intervention.

Le territoire ambitionne également d'accueillir de nouvelles entreprises, sources de nouveaux emplois, et de dynamisme économique. 10 Zones d'Activités sur le territoire offrent encore des opportunités d'installation constituant un enjeu en matière de commercialisation pour l'intercommunalité. Elle soutient également le développement du tissu économique en place sur son territoire par un dispositif d'aides directes aux entreprises.

LE TOURISME

La Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac dispose d'atouts certains en matière d'attractivité touristique. Elle possède un patrimoine bâti important, ses ressources naturelles sont de véritables terrains de jeux pour une offre multiple en termes d'activités de pleine nature, des activités nautiques au ski en passant par la randonnée, le trail, la pêche et le VTT.

L'enjeu pour le territoire aujourd'hui est de désaisonnaliser le tourisme majoritairement concentré sur la période estivale et de développer des séjours « hors saison ». C'est notamment l'objectif du projet de requalification de la station d'hiver de Brameloup, pour partie sur le territoire, afin de pérenniser ce site impacté par la baisse progressive de l'enneigement. La création d'un pôle VTT est ainsi envisagée, ce qui permettrait à la collectivité d'asseoir un positionnement de destination « Vélo ». Ceci pourrait donc être un axe de travail pour la collectivité et son Office de Tourisme, afin de développer un tourisme sportif. Les événements majeurs organisés sur le territoire autour de la pratique du vélo (Roc Laissagais notamment) représentent des produits d'appel pour inviter à la découverte du territoire.



LES ENJEUX DU TERRITOIRE

L'HABITAT

La Communauté de communes a fait de l'habitat et de l'amélioration de l'offre de logement de son territoire une de ses priorités d'intervention. En effet, le parc de logements est relativement ancien avec 49,2 % des logements qui ont été construits avant 1970 (Source Insee 2019) et l'on dénombre également de nombreuses habitations non-disponibles. Ainsi, la proportion de résidences secondaires sur le territoire est particulièrement importante, s'élevant à 25,8%, à laquelle se rajoute 12,9% de logements vacants, le plus souvent non habitables en l'état. C'est pourquoi la collectivité a réalisé dès 2017 un diagnostic et mis en place un règlement d'aides à la rénovation de l'habitat ancien et à la rénovation énergétique des logements individuels afin d'insuffler une dynamique d'amélioration immobilière. L'effet levier recherché par la Collectivité sur le logement locatif est aujourd'hui jugé insuffisant alors que l'offre en la matière est insuffisante et ne permet pas de créer les conditions favorables pour l'installation de nouveaux arrivants sur le territoire.

La Communauté de communes entend donc poursuivre ses efforts sur ce secteur, dans un souci d'attractivité et de potentiel d'accueil de son territoire.

EAU / ASSAINISSEMENT

La prise en charge des compétences Eau et assainissement collectif au 1^{er} janvier 2026, comme prévue par la loi, constitue un véritable enjeu pour la Communauté de communes. Ce sont de nouveaux services à la population qu'elle devra assumer, ainsi que des équipements (stations d'épuration, réseaux, stations de pompage, ...) qui seront désormais à sa charge et dont il faudra assurer le fonctionnement. Tout ceci implique une anticipation sur les modalités d'organisation de ces nouvelles compétences.

LA VOIRIE

Le territoire est traversé par 600 km de voies communautaires et comprend plus de 60 ponts et de nombreux murs de soutènement. La gestion et l'entretien de ces équipements essentiels au développement du territoire et à la mobilité de ses habitants incombent à la Communauté de communes et constituent un véritable enjeu à la hauteur de la responsabilité que cela représente. Cet enjeu réside à la fois sur le plan budgétaire pour la collectivité mais également sur l'expertise technique que de telles infrastructures requièrent, notamment pour les ouvrages d'art qui sont nombreux, pour certains sensibles et qui nécessitent un entretien courant régulier et des opérations spécialisées.

LA GARDE D'ENFANTS

Le territoire se heurte à une baisse continue du nombre d'assistantes maternelles avec de fait un impact sur l'offre en matière de garde d'enfants. La Communauté de communes a fait le choix d'investir dans des Maisons d'Assistant(e)s Maternel(e)s (MAM), afin d'encourager l'installation de ces professionnel(e)s. Afin d'envisager de nouvelles solutions et/ ou pistes d'actions, la Collectivité a engagé un diagnostic social du territoire en partenariat avec la CAF, cette problématique de garde d'enfant constituant un frein non négligeable à l'installation et au maintien des familles sur le territoire.



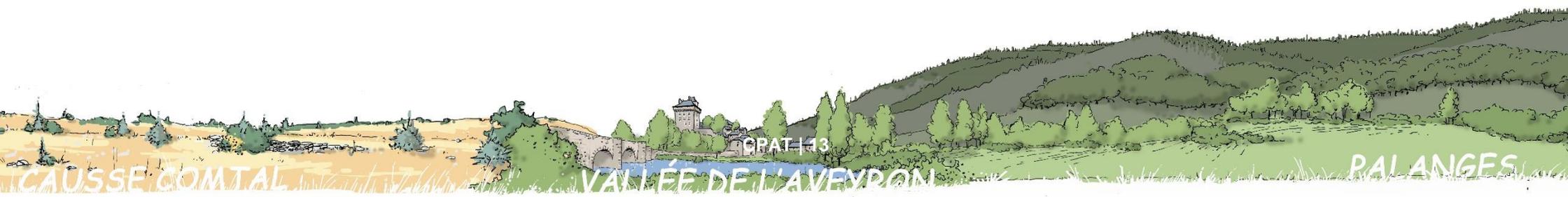
LES ENJEUX DU TERRITOIRE

AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

La Communauté de communes de par sa compétence économie a en charge l'aménagement de 17 Zones d'Activités présentes sur son territoire. Ce patrimoine foncier représente une opportunité pour l'installation de nouvelles entreprises, mais constitue également une charge importante en matière d'aménagement et de coût de fonctionnement. Parmi ces zones, 10 restent à aménager pour l'intercommunalité, dont 3 transférées par le Département en 2018, qui se trouvent de part et d'autre de la RN88 et en proximité directe de l'échangeur de l'autoroute A75. Leur situation géographique idéale en fait des zones propices à l'installation d'entreprises exogènes notamment. Chacune possède une configuration particulière. Toutes présentent des configurations différentes ; toutefois certaines présentent des problématiques d'aménagement plus complexes avec des coûts associés importants.

LOCAUX COMMUNAUTAIRES

Issue de la fusion en 2017 de trois intercommunalités et de l'incorporation de la Commune nouvelle de Séverac d'Aveyron, la Communauté de communes exerce aujourd'hui de nombreuses compétences sur un vaste territoire (2^{ème} EPCI du département en termes de superficie). Ceci implique des moyens humains renforcés et répartis sur plusieurs sites pour couvrir le territoire. Aujourd'hui, les locaux de la collectivité ne sont plus en adéquation avec les besoins des services, et des solutions sont à trouver essentiellement pour le site administratif de Palmas d'Aveyron, ainsi que pour le centre technique de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac.



LES PROJETS

Pour bien vivre

Sur le territoire des Causses à l'Aubrac

PÔLE INTERCOMMUNAL MULTI-SERVICES (PIMS)

Laissac-Séverac l'Eglise

STRUCTURES PETITE ENFANCE

Accueil de loisirs de Séverac d'Aveyron
Maisons d'Assistantes Maternelles

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rénover et requalifier les équipements
sportifs communautaires

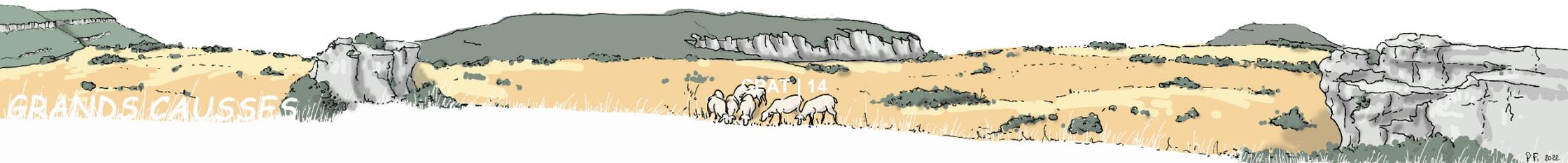
*Piscines de Campagnac et de St Geniez d'Olt et
d'Aubrac, stade de la Catonnerie à Séverac,
locaux de l'école de rugby de Bertholène*

Envisager le développement
d'infrastructures complémentaires

Création d'un quillodrome

MAISON DE SANTÉ

Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac



L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Le Département souhaite être aux côtés de la Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac pour la mise en œuvre de son projet de territoire.

Par la signature de ce partenariat, il s'engage à mettre à disposition les ressources humaines, techniques et financières dont il dispose afin d'accompagner le territoire dans les projets et défis auxquels il a à faire face pour demain.

Quoi ?

UNE INGÉNIERIE PLURIELLE

- Technique
- Opérationnelle
- Juridique
- Culturelle
- Environnementale
- Touristique
- Territoriale
- Sportive

APPUI

- À la conduite de projet
- À l'optimisation de plans de financement

ANALYSE DES BESOINS

Qui ?

LE COLLECTIF AVEYRON

5 PÔLES DÉPARTEMENTAUX

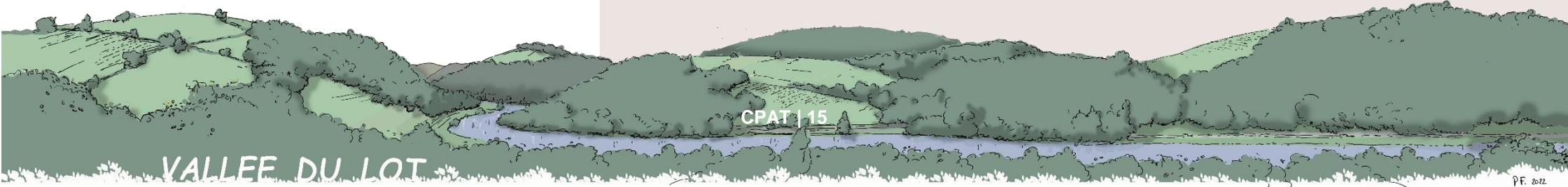
- Ressources et Moyens
- Solidarités Humaines
- Avenir des Territoires
- Solidarités des Territoires
- Développement des Territoires

4 AGENCES DÉPARTEMENTALES

- Aveyron Ingénierie
- Aveyron Sports
- Aveyron Attractivité Tourisme
- Aveyron Innovation Numérique Energie

LES SERVICES ASSOCIES

- CAUE,
- ADIL, ...



**Des réponses
à des besoins**

**L'Aveyron
se bouge !**

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON

 **AVEYRON**
LE DÉPARTEMENT

PROGRAMME D

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

ACCUEIL / ATTRACTIVITE ECONOMIQUE

LE PROJET, SES BESOINS

De manière à inverser durablement sa courbe démographique et conforter globalement son développement, la Communauté de communes œuvre à l'accueil de nouveaux arrivants et à l'accompagnement des nouveaux porteurs de projets économiques. Des actions sont également mises en place avec l'Espace Emploi Formation (EEF) Causses et Aubrac afin d'aider au recrutement des entreprises. 2 forums de l'emploi sont organisés chaque année dont l'un au printemps spécifiquement dévolu aux emplois saisonniers, important en raison de la vocation touristique du territoire. L'ambition de la collectivité est non seulement de poursuivre mais également de renforcer ces actions qui participent à l'attractivité et à la visibilité du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Les services de l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme (ADAT) qui animent les dispositifs L'Aveyron Recrute et Viens Vivre en Aveyron poursuivront l'accompagnement de la collectivité dans ses actions de marketing territorial et d'accompagnement des entreprises de son territoire. De plus, l'ADAT et la Direction Emploi Insertion du Département pourront poursuivre le partenariat initié sur les événements « Forums de l'emploi », comprenant notamment la mise à disposition des canaux web départementaux de diffusion des offres d'emploi et de son réseau. Enfin, l'ADAT intégrera également la Communauté de communes à ses propres actions et communications qu'elle mène en vue d'attirer de nouveaux habitants pour l'Aveyron, notamment à ses événements de prospection vers l'extérieur (ex : tels que le Slow dating organisé en octobre 2022 à Paris, à destination des Franciliens souhaitant quitter la métropole parisienne, auquel a participé la Communauté de communes.)

CALENDRIER PREVISIONNEL

Projets qui s'échelonneront tout le long du mandat

Défi 9.2# Identifier et attirer de nouveaux talents

Défi 9.3# Offrir des facilités de vie pour s'installer en Aveyron

L'Aveyron se bouge !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

TOURISME

LE PROJET, SES BESOINS

La Communauté de communes dispose d'un potentiel touristique important, qui prend appui sur les différentes ressources de son territoire, à savoir, son patrimoine bâti, ses villages de caractère et son patrimoine naturel, invitant à la découverte et à la pratique d'activités de pleine nature. L'offre en la matière se renforce ces dernières années, avec la particularité de s'adresser à tous types de pratiquants notamment sur la pratique du Vélo comme souligné plus haut dans le document. Le territoire a d'ailleurs engagé une véritable réflexion pour orienter la stratégie touristique autour de cette pratique spécifique. Aujourd'hui, l'objectif est donc de coordonner le déploiement des aménagements en la matière, tels que des itinéraires pour Vélo à Assistance Electrique, avec une offre de services dédiés, constituée notamment de parcs à VAE avec bornes de recharge, etc.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

L'Agence Départementale d'Attractivité et du Tourisme accompagnera l'intercommunalité et son Office de Tourisme dans la poursuite d'actions pour le positionnement « vélo » de la destination touristique. Ceci pourra être fait en lien avec le développement et la promotion du produit d'itinérance Véloroute Vallée du Lot qui traverse une partie du territoire et dont l'ADAT est chargée.

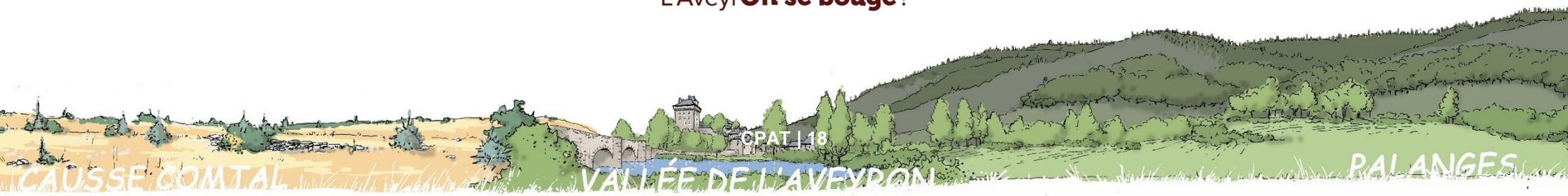
L'Agence Départementale travaille également à la qualification des hébergeurs touristiques du territoire, notamment pour développer des hébergements thématiques autour de la pleine nature : « Accueil Vélo » pour les hébergements situés sur la V86 et hébergements « pêche » avec la fédération départementale. Plus largement, l'ADAT se fera le relais de l'élargissement de l'offre de pleine nature du territoire, en lien avec l'Office de tourisme intercommunal.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Démarche de projet qui s'échelonne tout le long du mandat

Défi 9.1 #Destination Aveyron

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

SOCIAL / GARDE D'ENFANTS

LE PROJET, SES BESOINS

Le territoire se heurte à une baisse continue du nombre d'assistantes maternelles avec de fait un impact sur l'offre possible en matière de garde d'enfants. La Communauté de communes a fait le choix d'investir dans des Maisons d'Assistant(e)s maternel(le)s (MAM), afin d'encourager l'installation de ces professionnels. 5 MAM sont en fonctionnement actuellement sur le territoire (Bertholène, Palmas d'Aveyron, St-Laurent d'Olt, Pierrefiche et Séverac d'Aveyron) et 3 autres sont en projet sur Bertholène, Séverac d'Aveyron, et Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac, et viendront compléter l'offre. Par ailleurs, la collectivité a en charge 3 accueils de loisirs qui vont faire l'objet de projets de restructuration dans l'avenir.

Afin d'envisager de nouvelles solutions et/ou pistes d'actions, la Collectivité a engagé un diagnostic social du territoire avec la CAF, cette problématique de garde d'enfant constituant un enjeu fondamental pour l'installation et au maintien des familles sur le territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

#Tissu d'Assistant(e)s maternel(le)s :

L'offre insuffisante en matière de garde d'enfants que connaît le territoire constitue également un enjeu à l'échelle du département. C'est pourquoi le Département va engager avec différents partenaires une réflexion sur des pistes d'actions. En fonction de l'avancement de cette démarche, la Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac pourra être associée en tant que territoire d'expérimentation de ces actions.

#Accueil de loisirs – Séverac d'Aveyron :

L'agence départementale Aveyron Ingénierie réalisera en amont une étude de faisabilité fonctionnelle afin de calibrer le projet et accompagner la Communauté de communes dans la recherche d'un maître d'œuvre.

#MAMs

Les services départementaux de la Protection Maternelle Infantile pourront en amont conseiller techniquement la Communauté de communes sur le respect de la réglementation applicables aux Maisons d'Assistant(e)s maternel(e)s ainsi que tout le long de la vie de ces structures. En ce qui concerne le projet de Bertholène, Aveyron Ingénierie pourra poursuivre l'étude débutée sur le sujet une fois que le diagnostic social mené avec la CAF aura permis d'affiner le dimensionnement nécessaire de l'équipement. Selon les résultats du diagnostic social de territoire, l'Agence AI pourrait également intervenir sur les besoins émergents en matière de petite enfance.

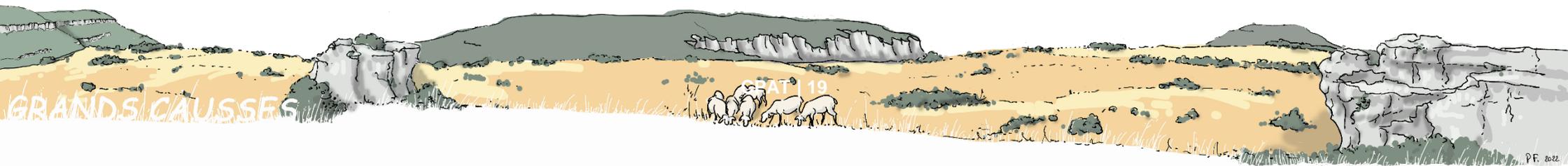
CALENDRIER PREVISIONNEL

Projets qui s'échelonnent tout le long du mandat

Défi 6.4 # Renforcer des actions de prévention Petite Enfance

Défi 2.7 # Fonds de Soutien aux Territoires

L'AveyrOn se bouge !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

MAISON DE SANTE

LE PROJET, SES BESOINS

La Communauté de communes porte un projet de maison de santé sur la commune de Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac. L'ancien bâtiment vacant de la maison de retraite spécialisée doit être rénové et mis en conformité en vue de l'installation de plusieurs médecins et professions libérales. La Communauté de communes souhaite ainsi répondre au manque de professionnels de santé et faciliter l'accès aux soins pour les habitants du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Aveyron Ingénierie pourra accompagner le maître d'ouvrage de la maison de santé dans l'étude de faisabilité technique du bâtiment, dans l'organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre ainsi que dans le suivi même de l'avancée des travaux. Les services juridiques du Département et d'Aveyron Ingénierie pourront également apporter leur expertise, dans le domaine juridique et administratif, par une aide à la réalisation des baux professionnels ou à la rédaction d'un règlement intérieur au besoin.

La mission Accueil Médecins animée par l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme pourra, en ce qui la concerne, participer à la prospection de nouveaux médecins. Elle se fera le relais de l'offre d'installation sur Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac et intégrera le territoire dans les différentes actions menées en matière de démographie médicale.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023

Défi 9.2 #Identifier et attirer de nouveaux talents

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

L'Aveyr**On se bouge** !

CPAT | 20

VALLEE DU LOT

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

ZONES D'ACTIVITES

LE PROJET, SES BESOINS

Parmi les 17 ZAE présentes sur son territoire, 3 transférées par le Département en 2018, restent à aménager : LA ZAE du Ménaldesque, de Roumagnac, et du Marteliez qui se trouvent de part et d'autre de la RN88 et en proximité directe de l'échangeur de l'autoroute A75. Leur situation géographique idéale en fait des zones propices à l'installation d'entreprises exogènes notamment. Néanmoins, chacune d'entre elle présente des problématiques d'aménagement avec des coûts associés importants.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Concernant la **ZAE du Ménaldesque**, les services d'Aveyron Ingénierie poursuivront l'accompagnement en cours pour l'étude des accès à la zone. L'étude porte sur 4 scénarii d'aménagement et l'Agence pourra accompagner par la suite l'intercommunalité dans le choix d'un maître d'œuvre en fonction du scénario choisi.

Dans le cadre du projet d'extension de la **Zone d'Activités de la Falque à Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac**, l'Agence Aveyron Ingénierie pourra poursuivre l'étude d'aménagement par l'assistance dans la recherche d'un maître d'œuvre et les procédures de consultation.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Projets qui s'échelonneront tout le long du mandat

Défi #1.9 Aveyron Ingénierie

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

SPORTS

LE PROJET, SES BESOINS

Le Sport est un des axes structurants du développement de la Communauté de communes et de sa politique d'attractivité : offrir à la population des équipements de qualité et diversifiés pour encourager la pratique et soutenir la vie des clubs sportifs du territoire. Le patrimoine sportif de la collectivité est important puisque l'on ne compte pas moins de 9 stades, 3 gymnases omnisports, 3 terrains de tennis, 4 piscines, 1 Espace sport nature, le Lac de la Cisba ainsi que le parcours coordonné pêche de la Haute Vallée du Lot. Le coût de gestion de ces équipements est important et renforcé par les investissements nécessaires à leur entretien. Dans ce cadre, plusieurs projets sont en cours et à venir : la rénovation du local de l'école de rugby à Bertholène, la rénovation du bassin et des plages de la piscine de Campagnac et la rénovation de la piscine de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac. Par ailleurs, une démarche de modernisation de l'éclairage de ces équipements sportifs est en cours. La question de l'arrosage des terrains de sport extérieurs constitue aujourd'hui également un enjeu important dans un contexte de sécheresse et de changement climatique.

Enfin, la création d'un quillodrome couvert est évoquée pour répondre aux besoins des 5 clubs de quilles actifs sur le territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

#Quillodrome : Si le projet était retenu par la Communauté de communes, une mission d'accompagnement transversale pourrait être apportée par le Département ; dans un premier temps via l'Agence Départementale du Sport qui pourra accompagner la collectivité dans la réflexion préalable à la réalisation d'un quillodrome sur son territoire, portant notamment sur sa localisation, le dimensionnement de l'équipement lié à la pratique, les équipements annexes, etc.

Aveyron Ingénierie pourra ensuite assister la Communauté de communes sur les questions bâtementaires et de faisabilité technique.

Le moment venu, les conditions d'accompagnement financier de la Communauté de communes pourront être étudiées au titre du Fonds de Soutien aux Territoires. En ce qui concerne la partie rénovation de l'éclairage des stades, le SIEDA pourra accompagner financièrement l'intercommunalité dans le cadre de ses programmes sur les performances de l'éclairage public.

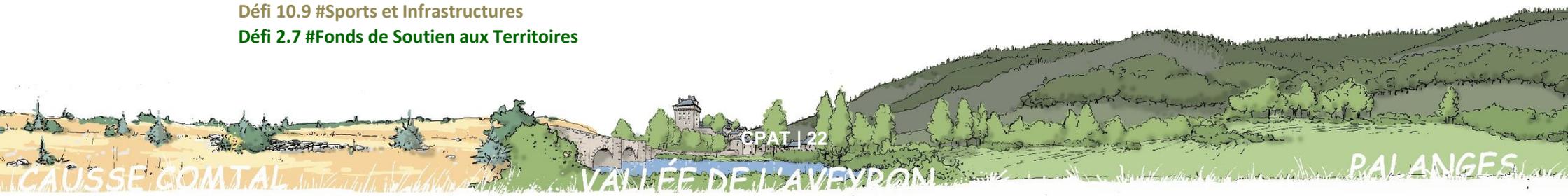
CALENDRIER PREVISIONNEL

Projets qui s'échelonneront tout le long du mandat

L'Aveyr**On se bouge** !

Défi 10.9 #Sports et Infrastructures

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

PIMS

LE PROJET, SES BESOINS

Véritable projet structurant pour le territoire, le projet de Pôle Intercommunal Multi-Services (PIMS) basé à Laissac, viendra conforter l'offre de services proposée à la population. Pensé comme un lieu ressource, guichet unique, il regroupera de nombreux services : la médiathèque, la France Services, le centre social, l'accueil de loisirs, l'espace emploi formation, les permanences sociales, l'ADMR, ... Le projet prévoit également une salle de conférence de 70 places qui pourra être utilisée pour des actions culturelles. Ce bâtiment, à la croisée des enjeux du territoire, a été pensé dans un souci d'optimisation et de partage des espaces, avec des salles de réunion communes, et de sobriété énergétique, avec une conception technique visant à réduire son empreinte énergétique à la fois dans sa construction et dans son fonctionnement. Il est également souhaité comme un véritable lieu de vie et proposera un espace de convivialité ouvert à tous.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Au titre du Fonds de Soutien aux Territoires, le Département pourra accompagner la construction de cet équipement structurant, dédié à la population et devant participer à l'attractivité territoriale.

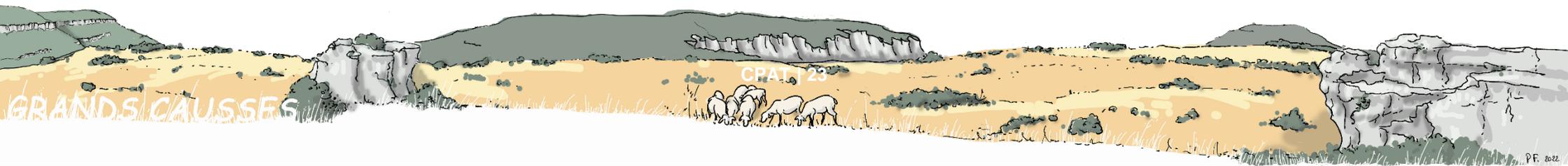
La Médiathèque départementale sera mobilisée aux côtés de la Communauté de communes en matière d'assistance et de conseil technique dans l'aménagement et l'organisation future de la médiathèque intégrée au projet de PIMS. Cette médiathèque intégrera notamment un « espace communautaire » dédié à l'animation et à la coordination du réseau de lecture publique du territoire de l'intercommunalité, duquel la Médiathèque départementale est partenaire et contributrice dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2022-2025

Défi 2.7 #Fonds de Soutien aux Territoires

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

VOIRIE

LE PROJET, SES BESOINS

La Communauté de communes a en charge 600 km de voirie qui maillent et desservent son territoire. De nombreux travaux d'entretien et de modernisation sont nécessaires chaque année, et la collectivité passe des marchés avec des entreprises privées pour ce faire. Le suivi de ces chantiers nécessite des contrôles, notamment des matériaux utilisés afin de vérifier le respect du cahier des charges. Par ailleurs, une soixantaine d'ouvrages d'art complète le réseau routier du territoire, à la charge de la Communauté de communes, dont la gestion est sensible pour certains. A ce jour, elle ne dispose pas d'un inventaire précis. Dans le cadre du « Programme national ponts », l'Etat a mis en place un programme de recensement et d'évaluation de l'état des ouvrages (ponts et murs de soutènement aval), piloté par le Cerema, auquel a souscrit la Communauté de communes. L'inventaire et l'état des lieux, à l'issue desquels l'intercommunalité doit recevoir un carnet de santé pour chacun des ouvrages, sont en cours de finalisation. L'examen de ce carnet de santé et la définition de la suite à donner nécessiteront une expertise.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Le Département étudiera dès 2023 les possibilités et modalités de mise en place d'une offre « Essais Laboratoire routier » via l'Agence Aveyron Ingénierie. En fonction de l'issue de cette réflexion, le Laboratoire routier des services départementaux pourrait proposer son intervention à la Communauté de communes dans le cadre d'essais sur chantiers routiers. Aveyron Ingénierie pourrait également assister la Communauté de communes dans la réalisation d'un cahier des charges et la consultation d'un prestataire d'essais routiers.

Par ailleurs, sur la base de l'inventaire en cours sur les ouvrages d'art dans le cadre du « Programme national ponts », Aveyron Ingénierie pourra proposer une expertise technique complémentaire et accompagner si nécessaire la Communauté de communes dans la rédaction d'un cahier des charges afin de consulter un bureau d'études, en vue des travaux qui seront à réaliser.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Projets qui s'échelonneront tout le long du mandat.

Défi #1.9 Aveyron Ingénierie

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

ENVIRONNEMENT

LE PROJET, SES BESOINS

A ce jour, les compétences assainissement collectif et eau potable sont exercées par les communes. Comme le prévoit la loi Ndre, la Communauté de communes va se voir investir de ces compétences à partir du 1^{er} janvier 2026. Ceci impliquant un important travail en amont à la fois sur les tarifs pratiqués, les ressources humaines à intégrer, les modes de gestion de ces services publics, etc.

Pour se préparer à cette prochaine échéance, l'intercommunalité a souhaité engager une démarche d'élaboration de schéma directeur d'assainissement qui comprend dans un premier temps, un diagnostic des systèmes d'assainissement (réseaux et ouvrages) permettant d'aboutir à un programme hiérarchisé de travaux et études, ainsi que, dans un second temps, l'élaboration de scénarii de transfert de compétence, intégrant les aspects financiers et organisationnels.

Concernant la partie eau potable, la Collectivité avait engagé une étude en 2017-2018 permettant de réaliser un premier état des lieux.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Dans la perspective de la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement, les services départementaux de l'Environnement et Aveyron Ingénierie pourront proposer un accompagnement à la collectivité pour la sélection d'un bureau d'études compétent, comprenant la rédaction d'un cahier des charges et la procédure de consultation. Cet accompagnement pourra se prolonger en assistance à maîtrise d'ouvrage durant l'exécution de l'étude.

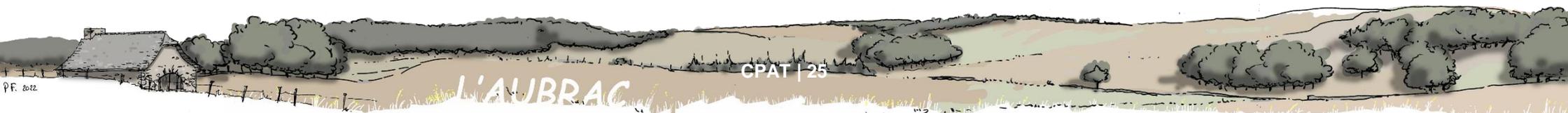
Par ailleurs, en ce qui concerne la prise en charge de la compétence eau potable, l'intercommunalité pourra être accompagnée sur la mise à jour des données issues de l'étude eau potable réalisée en 2017-2018.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Démarche qui s'échelonne tout le long du mandat

Défi #1.9 Aveyron Ingénierie

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

LE PROJET, SES BESOINS

Deux projets d'extension sont envisagés par la Communauté de communes du fait du développement des équipes en place et de l'évolution des compétences exercées. Concernant le siège de la collectivité, les locaux actuels, investis en 2017, ne peuvent accueillir l'ensemble de son équipe administrative et technique, répartie de ce fait dans deux bâtiments distincts et séparés. Au-delà des difficultés engendrées par cette situation, la Communauté de communes souhaiterait disposer de salles de réunion dont une permettant de recevoir l'assemblée plénière dans de bonnes conditions, d'un espace de restauration et de places de stationnement en nombre suffisant.

L'acquisition de l'ancien bâtiment de la DIR Massif Central, à Séverac, permettrait également de recevoir une équipe technique et son matériel, et de préparer la nouvelle compétence assainissement.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Une étude avait pu être menée par les services d'Aveyron Ingénierie autour de l'extension des locaux du siège mais les premières projections envisagées ne répondaient pas complètement aux attentes compte tenu de la configuration des parcelles propriétés de la Communauté de communes.

Cette étude pourra être reprise afin d'envisager de nouvelles possibilités éventuelles et un accompagnement à la consultation de maîtrise d'œuvre pourra être mis en place. Enfin, Aveyron Ingénierie pourra rester présent aux côtés de l'intercommunalité pour suivre l'avancée du projet.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Projets qui s'échelonnent tout le long du mandat.

Défi #1.9 Aveyron Ingénierie

L'Aveyr**On se bouge** !



L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

UN RÉFÉRENT UNIQUE

Plusieurs services et/ou compétences seront mobilisés au sein du Département pour assurer cet accompagnement auprès de la Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac. Cet accompagnement sera protéiforme et s'attachera à appréhender la faisabilité technique, opérationnelle, financière des projets de la Communauté de communes. Celle-ci disposera d'un interlocuteur technique unique qui sera chargé de coordonner ces différentes interventions et de faciliter ainsi les échanges bilatéraux. Ce référent technique assurera ce suivi en lien avec les conseillers départementaux du territoire.



Votre référente

Laurianne Recoules

05 65 75 82 17

PARTENARIAT

Au-delà de l'apport en Ingénierie consécutif à la mobilisation des services de la collectivité, d'Aveyron Ingénierie, des Agences du Département et de ses services associés, le Département pourra également accompagner financièrement la Communauté de communes dans la réalisation de ses projets.

Les dossiers correspondants seront appréhendés le moment venu en fonction de la maturité des projets, au regard des dispositifs existants et des crédits disponibles.

Le Département pourra également accompagner la Collectivité à l'identification des co-financements possibles.

L'Aveyr**On se bouge**!





Les engagements

LA DURÉE DU PARTENARIAT

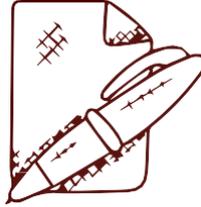
Le soutien du Département s'échelonne jusqu'en 2026 avec une révision possible à mi-mandat ou à la demande expresse de la Communauté de communes.

LA COMMUNICATION COMMUNE

CLAUSE DE PUBLICITÉ ET DE COMMUNICATION

- Le Département et son Président utiliseront l'image du bénéficiaire du CPAT pour tout support de communication afin de développer la communication relative à son projet.
- Dans le cas où ce CPAT nécessite la réalisation de travaux, ce partenariat sera illustré par un panneau d'information, implanté par le maître d'ouvrage sur le site du chantier et une plaque sera apposée une fois le projet inauguré.
- Le Président du Département pourra prendre part aux moments clés de l'opération. Durant ces temps forts, les logotypes du Département seront visibles du public et seront installés en collaboration avec les services du Département.
- Le partenariat sera mis en avant sur les réseaux sociaux à travers les #aveyron, #departementaveyron, #CPAT12, #territoirepartenaire ; #défi pour l'aveyron, #défi relevé, #défi atteint (selon l'étape du projet), ainsi qu'en taguant la page du Président Arnaud Viala (@ArnaudViala.fr) et la page du Département (@departement.aveyron) sur les réseaux sociaux, ainsi que celle du bénéficiaire ;
- Afin d'optimiser la valorisation des projets inclus dans ce partenariat et les services mis à disposition, un suivi des actions mises en place sera organisé entre les signataires (visuels, photos, ...), de même que les prix ou récompenses reçues par la collectivité.
- Une médiatisation de la signature de la convention de partenariat lors d'une conférence de presse sera organisée en étroite collaboration avec le bénéficiaire.





Les signataires

Palmas d'Aveyron, le 25 mai 2023

M. Arnaud Viala,
Président du Département de l'Aveyron

M. Christian Naudan,
Président de la Communauté de communes
Des Causses à l'Aubrac

L'Aveyr**On**
se bouge!

12 DÉFIS POUR
FAIRE VIBRER L'AVEYRON



AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

Département de l'Aveyron - Place Charles de Gaulle - 12000 RODEZ